THATTE DES CANTACHES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET MU COLON PARAIJSAMT TOUS LES JEUDIS

. Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par corit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gasette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à Firmin H. Proulz, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES:

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Coux qui désirent s'adresser tout partioulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Quében ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT: }
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des pouples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine: La. Fête-Dieu et le jour de la Procession du Saint Sacrament, il Ste Anne de la Pocatière.—Une œuvre nationale: construction d'une église dans la Province d'Ontario:—Le foudateur de la Société St Jean-Baptiste: M. Ludger Duvernay, imprimeur de Montréal.— Emigration: avis à ceux qui désirent s'expatrier aux Etats-Unis.

Causerie Agricole: Culture de la pomme de terre (Suite).—Du sarclage des pommes de terre.—Buttage.—Récoite—Conservation des pommes de terre sous le rapport des assolements.

Sujets divers: Concours dans le but d'encourager l'amélioration des vaches laitières de "race Canadienne," dans la Province de Québec, sous le patronage de la "Société d'industrie laitière de la Province de Québec."—Les animaux au pâturage et précautions à prendre à l'égard des prairies [Suite].—Elevage des poussins, nourriture à leur donner.

Choses et autres: La fabrication des produits de la ferme.—Exportation des produits agricoles de la Puissance du Canada; les fromageries et les beurresies.

Recetics: La diarrhée chez les veaux.-Piqures d'abeilles.

Distribution des prix au Collège de Ste Anne.—La distribution solennelle des prix aux élèves du Collège de Ste Anne, aura lieu demain [vendredi, 20 juin], à 1 houre de l'après-midi. Les parents des élèves et les amis de l'éducation, sont respectueusement priés d'y assister.

Grace à la genérosité ordinaire du surintendant du chemin de fer Intercolonial, M. A. R. Macdonald, les élèves qui devront arrêter à l'une des Stations depuis St Roch à la Pointe-Lévis, pourront partir immédiatement après la distribution des la crais par le trais Expers se rendant à Lévis.

REVUE DE LA SEMAINE

La Fête-Dieu à Ste Anne de la Pocatière.—La célélébration de la Fête-Dieu et la procession du Saint-Sacrement dimanche dernier, ont été marquées par un caractère exceptionnel, car outre l'acte de foi public et solennel que nous rendions au mystère de l'Eucharistie, nous devions à rendre grâce à Dieu de l'insigne faveur qu'il accordait à notre paroisse, pour avoir appelé à la prêtrise deux de ses enfants qui ces jours là de vaient célébrer pour la première fois la grand'messe.

Le jour de la Fète-Dieu, le Révd M. Henri-Alfred. Dionne officiait, ussisté de son frère le Révd M. Emile Dionne comme diacre, et de son cousin M. François Têtu sous-diacre; le frère de ce dernier, le Révd M. Alphonse Têtu, fit le sermon. Après avoir rappelé toute la sublimité de la fête que l'Eglise célébrait ce jour là, il invita les paroissiens de Ste Anne à remercier Dieu pour la faveur insigne dont il lui était recevable: celle de compter dans le sacerdoce trois de leurs co-paroissiens qui, quelques jours auparavent, avaient été admis à recevoir l'ordre sacré de la prêtrise, privilège incomparable, puisqu'aujourd'hui ils sont plus qu'un homme, plus qu'un ange même, puisqu'un père même de l'Eglise a été jusqu'à dire: "Le prêtre, c'est un autre Christ, Sacerdos, alter Christus!"

Dimanche dernier, jour de la Procession, le Révd M. Joseph Richard, célébrait aussi sa première grand' messe. Son frère, le Révd M. Che Richard fit le sermou.

Il nous a été rarement donné d'assister à une manifestation religieuse, aussi grandiose, aussi imposante que celle où deux jeunes prêtres célèbrent pour la première fois la messe dans leur église paroissiale; rien n'était plus propre à affermir dans nos cœurs l'amour de la religion et à nous inviter à redoubler de zèle dans la prière pour remercier Dieu d'avoir voulu prendre dans notre paroisse jusqu'à aujourd'hui trenteneuf de ses enfants et les élever à la sublime dignité